



LE FFEM EN BREF

2016



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



LE FFEM

UN LABORATOIRE DE PROJETS

POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM) intervient depuis plus de 20 ans pour concilier préservation de l'environnement et développement durable dans les pays en développement et émergents. Cet instrument financier interministériel est au service de la politique française de coopération et de développement, et occupe une place unique dans le paysage des bailleurs de fonds internationaux bilatéraux. Il se distingue d'autres initiatives publiques, et même privées, en mettant l'innovation au cœur de son action.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Concrètement, le FFEM contribue par des subventions au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux mondiaux de l'environnement.

Son action consiste à soutenir des solutions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants chimiques, ou encore de l'ozone stratosphérique.

Le FFEM travaille avec tout type d'acteur : les Etats, les collectivités locales, les ONG du Nord comme du Sud, les instituts de recherche et aussi avec les entreprises du secteur privé.



© Alexis Huguet / Hans Lucas

GOUVERNANCE

ET ORGANISATION

La gouvernance du FFEM repose sur trois organes qui interagissent dès la phase d'élaboration de la stratégie du fonds jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des projets :

- un comité de pilotage interministériel, présidé par le Ministère de l'Economie
- un comité scientifique et technique garantissant la pertinence et l'adéquation des projets avec les orientations stratégiques actées par les institutions membres du comité de pilotage du FFEM
- et un secrétariat qui assure la gestion du cycle stratégique et du cycle d'instruction et de suivi des projets

L'INSTANCE DÉCISIONNELLE

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Six partenaires institutionnels, membres du comité de pilotage du FFEM :

- Ministère de l'économie
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Agence Française de développement.

L'INSTANCE OPÉRATIONNELLE

LE SECRETARIAT DU FFEM

Il est confié à l'Agence Française de développement (AFD), qui assure la gestion administrative et financière des fonds.

C'est l'AFD, qui pour le compte de l'Etat, signe toute convention et tout contrat relatifs aux projets financés par le FFEM.

Le secrétariat est composé de 10 agents permanents.

L'INSTANCE CONSULTATIVE

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le comité scientifique et technique (CST) assure un rôle de conseil sur les projets et les stratégies sectorielles du FFEM.

Il est composé de 12 personnalités, reconnues pour leurs compétences économiques, environnementales et sociales dans les domaines couverts par le FFEM.

Tout projet fait l'objet d'un avis du CST à l'étape de l'identification du projet.



Cameroun Campo Ma'an © Thomas Bacha

TRAVAILLER AVEC

LE FFEM

COMMENT INTERVIENT LE FFEM ?

Le FFEM apporte un financement toujours minoritaire, sous forme de subvention, à des projets de développement, en complément à d'autres cofinancements, locaux ou non.

Il ne finance pas les coûts récurrents, tels que les coûts de fonctionnement d'institutions ou d'organismes.

Le FFEM tisse des partenariats avec différents acteurs : bailleurs, acteurs publics, entreprises privées, chercheurs, collectivités locales, organisations non gouvernementales et fondations.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR SOUMETTRE UN PROJET À UN FINANCEMENT FFEM ?

Chaque projet doit démontrer qu'il remplit les huit critères suivants :

- contribution à la préservation de l'environnement mondial
- contribution au développement local
- projet innovant, participant à la diffusion ou au changement d'échelle d'innovations
- caractère démonstratif et reproductible
- pérennité économique et financière après projet
- viabilité au plan écologique et environnemental
- acceptabilité sociale et culturelle
- cadre institutionnel adéquat

COMMENT PRÉSENTER UN PROJET AU FFEM ?

Pour présenter un projet au FFEM, le porteur de projet doit passer par l'un des six points d'entrée que sont le ministère de l'économie, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le ministère de la transition écologique et solidaire, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et l'Agence Française de Développement.

C'est en effet ce point d'entrée qui proposera ensuite ce projet au comité de pilotage du FFEM.

Contact : ffem@afd.fr

QUELLES PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES ?

Le FFEM intervient dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et pays émergents, éligibles à l'aide au développement. En conformité avec les orientations politiques françaises, il intervient prioritairement sur l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée.

LA SUBVENTION DU FFEM EST DE L'ORDRE DE 1 MILLION D'EUROS PAR PROJET EN MOYENNE ET REPRÉSENTE 13% DU COÛT GLOBAL DU PROJET

300 PROJETS PILOTES

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le FFEM axe historiquement ses financements sur six domaines d'activités liés aux grandes conventions ou accords internationaux :

le climat, la biodiversité, les eaux internationales, la dégradation des terres, dont la déforestation, les polluants chimiques et la couche d'ozone stratosphérique.

En 2016, les activités du FFEM répondent ainsi à cinq thématiques de concentration présentées dans son cadre de programmation stratégique 2015-2018

- Financements innovants de la biodiversité
- Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines
- Agriculture et forêts durables
- Territoires urbains durables
- Transition énergétique

et à deux objectifs transversaux :

- Consommation et production durables
- Processus innovants

PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

	%	Nombre de projets	Montant des projets engagés en €	Montant total des projets en €
BIODIVERSITÉ	42%	136	149 424 994	1 115 505 982
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	37%	103	129 622 216	2 229 663 791
EAUX INTERNATIONALES	12%	38	42 256 431	336 042 618
DÉGRADATION DES TERRES - POLLUANTS	9%	24	33 332 551	209 027 159
TOTAL	100%	301	354 636 193	3 890 239 549

PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR RÉGION

	%	Nombre de projets	Montant des projets engagés en €	Montant total des projets en €
Afrique et Méditerranée	69%	205	244 958 732	2 382 868 981
Amérique Latine et Caraïbes	16%	50	57 601 331	449 737 235
Asie - Pacifique	11%	34	37 827 485	897 481 814
Europe de l'Est	4%	12	14 248 645	160 151 520
TOTAL	100%	301	354 636 193	3 890 239 549

CYCLE DU PROJET



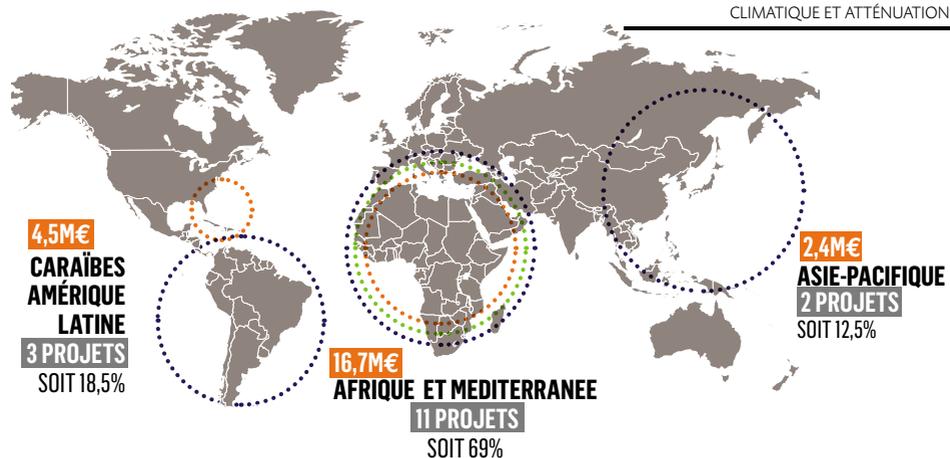
LES CHIFFRES

2016

100% DE SOLUTIONS INNOVANTES ADAPTÉES
AUX CONTEXTES LOCAUX ET AUX TERRITOIRES

ENGAGEMENTS FINANCIERS 2016

RÉPARTIS PAR RÉGION



23 551 000 €
DE FINANCEMENTS OCTROYÉS

16 PROJETS ENGAGÉS
DONT
9 PROGRAMMES
RÉGIONAUX

69% EN AFRIQUE ET
MÉDITERRANÉE

87,5% ONT UN CO-BÉNÉFICE
ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET ATTÉNUATION

ENGAGEMENTS FINANCIERS 2016

RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



81%

DES PROJETS ENGAGÉS
S'INSCRIVENT DANS LES
PRIORITÉS THÉMATIQUES
DÉFINIES DANS LE NOUVEAU
CADRE DE PROGRAMMATION
STRATÉGIQUE

RÉPARTITION
PAR THÉMATIQUE DE CONCENTRATION



2011 - Mission Bassin Congo © Christian CHATELAIN



GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES

Sénégal © Valérie Blanchard-Fakir, FFEM

CONTRIBUER À UNE MEILLEURE RÉSILIENCE

DES PETITS TERRITOIRES INSULAIRES ET ENCOURAGER LES DÉMARCHES DE PRÉSERVATION ET DE GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES

Le FFEM soutient des actions de gestion intégrée et durable sur un vaste continuum allant du bassin versant à la haute mer, au-delà des zones de juridiction nationale. Les projets développés visent notamment à appuyer les institutions concernées par la gestion de l'interface terre-mer pour une meilleure coordination des acteurs et la mise en place de mesures de gestion dans le respect d'une haute qualité environnementale. Par son action, le FFEM contribue ainsi à renforcer la gouvernance, la gestion et la résilience de ces zones, qui restent des enjeux cruciaux à l'heure actuelle.

FAVORISER LA COOPÉRATION POUR UNE GESTION DURABLE ET UNE RÉSILIENCE ACCRUE DANS LES PETITS TERRITOIRES INSULAIRES



SOUTENIR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL
GRÂCE A LA PHASE PILOTE D'UNE INITIATIVE
DE PROTECTION ET DE GESTION DURABLE
DE LA BIODIVERSITÉ DES PETITES ÎLES

Ce projet entend soutenir les démarches de préservation et de gestion durable des ressources naturelles sur les petites îles de moins de 150 km² à travers la création d'une plateforme de bonnes pratiques et d'un réseau international ainsi qu'un label international « petites îles durables ».

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION

Biodiversité

BÉNÉFICIAIRES

Conservatoire du littoral
Association SMILO

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

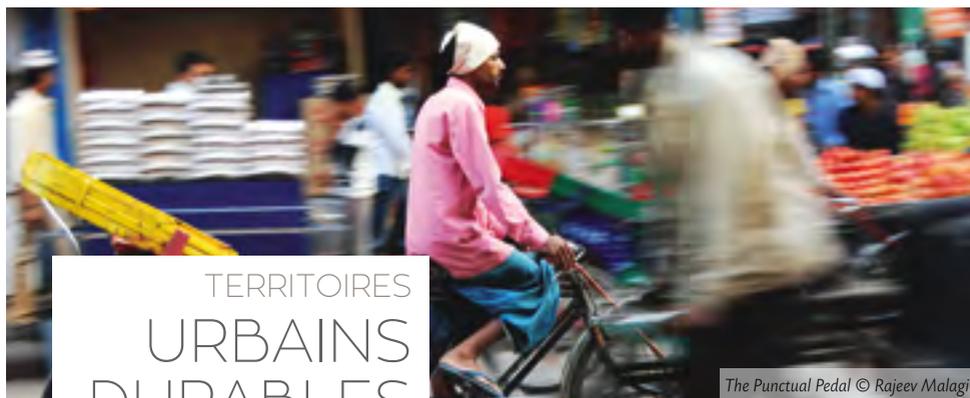
MTES

MONTANT TOTAL

7 708 500 € dont contribution du FFEM
de 1 650 000 €

PARTENAIRES

Conservatoire du Littoral, Union Européenne (Interreg Marittimo), Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Ville de Marseille, CEPF, îles pilotes



TERRITOIRES URBAINS DURABLES

The Punctual Pedal © Rajeev Malagi

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE URBAINE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRATRICE DE RÉSILIENCE ET D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

A travers les opérations qu'il finance, le FFEM poursuit l'objectif de contribuer à décarboner la production énergétique et à améliorer l'efficacité énergétique dans les pays en développement, dans une perspective d'accès durable à l'énergie pour tous. Le FFEM se mobilise pour relever le défi d'une croissance urbaine respectueuse de l'environnement qui apporte résilience aux populations face aux effets du changement climatique et qui leur garantit une meilleure qualité de vie.

SOUTENIR LA MOBILITÉ URBAINE DURABLE ET SOBRE EN CARBONE



PROJET « MOBILISE YOUR CITY » (MYC) : SOUTENIR DES POLITIQUES DE MOBILITÉ URBAINE DURABLE ET SOBRE EN CARBONE

L'initiative MYC entend mettre en œuvre des politiques de mobilité urbaine durable et sobre en carbone dans les pays en développement et émergents via un processus de planification multimodale intégré au niveau des villes et un cadre de politique sectorielle au niveau national.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



Climat

BÉNÉFICIAIRE

AFD

**INSTITUTIONS
FFEM PORTEUSES DU PROJET**

AFD et MTES

MONTANT TOTAL

**10 250 000 € dont contribution du FFEM de
2 000 000 €**

PARTENAIRES

BMUB, CEREMA, ADEME, CODATU,
AIF UE



AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES

Saline Bali, Bassin du Congo © Frank Ribas - BRLI

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GÉRER DURABLEMENT LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

Le FFEM participe directement à travers son soutien financier à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable. Dans le cadre de cette thématique, il contribue notamment à l'adaptation au changement climatique et à la réduction de ses effets (ODD 13), ainsi qu'à la préservation et la gestion durable des écosystèmes terrestres (ODD 15). Les territoires ruraux jouent un rôle prépondérant dans l'évolution des dynamiques de développement, c'est pourquoi le FFEM promeut des démarches intégrées, considérant les territoires agricoles et forestiers dans leur globalité et prenant en compte les interactions entre les hommes, les ressources naturelles et les services rendus par les écosystèmes.

SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES FORETS TROPICALES AFRICAINES



DEVELOPPER UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR GERER DURABLEMENT LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

Le projet « P3FAC » a pour but de développer un partenariat entre acteurs publics et privés afin de soutenir la recherche forestière et intégrer les résultats obtenus dans les pratiques de gestion des forêts ainsi que dans les politiques publiques des pays d'Afrique Centrale.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



Climat

BÉNÉFICIAIRE

Association Technique
Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT)

**INSTITUTIONS
FFEM PORTEUSES DU PROJET**

MTES et MAA

MONTANT TOTAL

**8 400 000 € dont contribution du FFEM
de 2 000 000 €**

PARTENAIRES

COMIFAC, CIRAD, NATURE +, GxABT,
ATIBT



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Projet financé
à travers
la FISP CLIMAT

© Akuo Energy

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DANS LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ASSURER UN ACCÈS DURABLE ET ABORDABLE À CETTE ÉNERGIE SOBRE EN CARBONE

L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre 2016 illustre la prise de conscience grandissante des Etats, à la fois développés et en développement, quant à la nécessité d'engager la voie à un développement sobre en carbone.

Les activités du FFEM relatives à la transition énergétique dans les pays en développement portent un double enjeu : contribuer à l'atténuation du changement climatique et au développement social et économique de ces pays à travers un accès durable et abordable à l'énergie pour tous.

Afin d'assurer une autonomie et une résilience aux dispositifs mis en place, le FFEM soutient, à travers les projets financés, les politiques publiques, favorise les partenariats publics-privés et développe des filières sobres sur le plan énergétique.

ÉLECTRIFICATION RURALE À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



SOUTENIR UN INVESTISSEUR PRIVÉ
DANS L'ÉLECTRIFICATION
D'UNE ZONE RURALE NON DESSERVIE
AU CAMEROUN

Favoriser l'émergence d'opérateurs d'électricité privés dans les zones rurales du Cameroun et l'accès à une énergie renouvelable à partir d'une petite centrale hydroélectrique.

> CAMEROUN

DOMAINE D'INTERVENTION



BÉNÉFICIAIRE

IED Invest

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

MINEFI

MONTANT TOTAL

5 712 230 € dont contribution du FFEM de
500 000 €

PARTENAIRES

AER, ENEO, Union Européenne



FISP-CLIMAT

FACILITÉ D'INNOVATION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT POUR UN SECTEUR PRIVÉ INNOVANT

Depuis quatre ans, le FFEM a mis en place un outil financier novateur afin de soutenir l'émergence des énergies sobres en carbone dans les pays en développement : la Facilité d'Innovation du Secteur Privé dans le domaine du changement climatique - la FISP-CLIMAT. Ce dispositif de financement spécifique soutient des projets de développement innovants visant à la fois l'atténuation des effets du changement climatique ainsi qu'une meilleure adaptation. Un financement est ainsi apporté aux entreprises en partenariat avec les autorités locales et la société civile des pays en développement.

La FISP-Climat vient renforcer la palette d'instruments financiers par l'intermédiaire de dons ou d'avances remboursables.

UN OUTIL FINANCIER SOUPLE QUI CONTRIBUE AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Le FFEM sert ici de catalyseur d'initiatives privées et d'innovations en faveur d'un développement respectueux du climat. L'objectif poursuivi est d'accompagner des projets menés par des entreprises ou par des acteurs privés qui veulent fournir à des populations l'accès à des services essentiels. Il s'agit également de promouvoir des projets financièrement soutenables, reproductibles et aux divers bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

10 M€
DE BUDGET
DEPUIS 2013



PRÈS DE
200 PROJETS
SOUMIS
DEPUIS 2013



11 PROJETS
DEJA EN
COURS



5,1 M €
ACCORDÉS
DEPUIS 2013



FINANCEMENTS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Bijagos © Constance Corbier-Barthaux, FFEM

MOBILISER DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

POUR UNE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE LONG TERME

L'action du FFEM contribue à soutenir la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et, partant aux engagements pris par la France au titre de ce traité international, les co-bénéfices climat-biodiversité seront autant que possible recherchés dans le choix des actions retenues.

Le FFEM privilégie les projets permettant de tester et de promouvoir de nouveaux mécanismes de financement générant un effet de levier au bénéfice de la conservation de la biodiversité, tout en contribuant au renforcement des institutions et des cadres réglementaires.

CONTRIBUER A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE DOTATION



ACCOMPAGNER LA FONDATION BIOGUINÉE
DANS LA CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES
MARINES ET TERRESTRES EN
GUINÉE-BISSAU

Le projet d'accompagnement de la Fondation BioGuinée contribue au financement durable de la conservation des aires protégées marines et terrestres et de leur biodiversité en Guinée-Bissau à travers la mise en place d'un fonds fiduciaire qui générera un flux de revenus pérenne.

> GUINÉE BISSAU

DOMAINE D'INTERVENTION



Biodiversité

BÉNÉFICIAIRE

Fondation BioGuinée

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

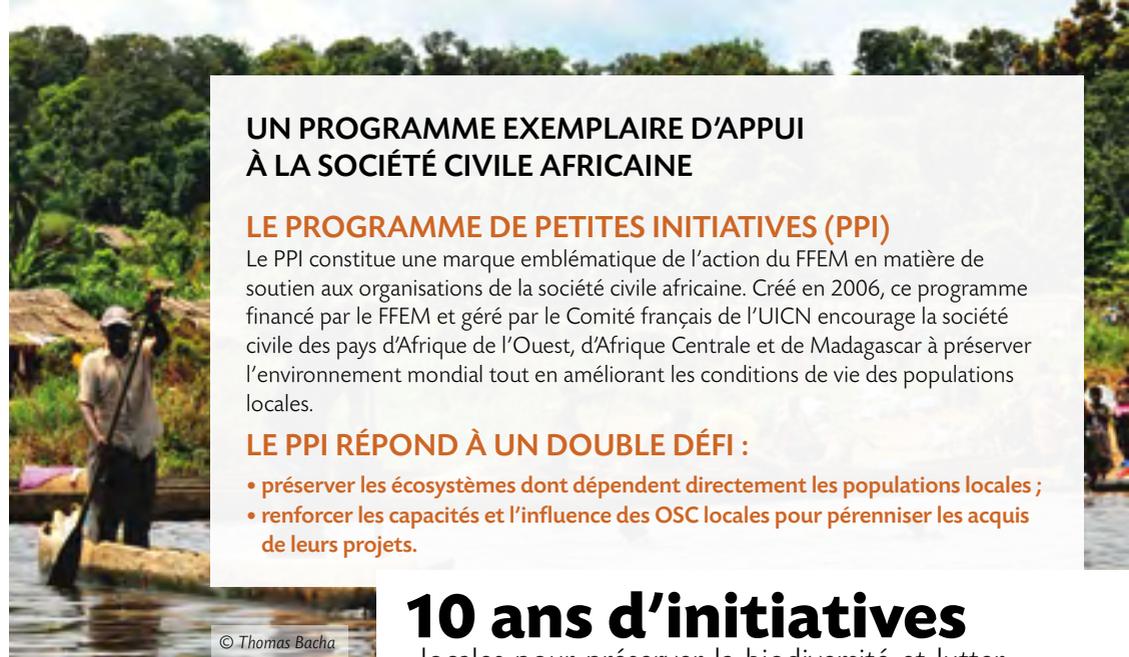
MTES et MEAE

MONTANT TOTAL

7 355 000 € dont contribution du FFEM
de 1 440 000 €

PARTENAIRES

Gouvernement de Guinée Bissau (Accord de pêche avec l'Union Européenne), FEM, Fondation MAVA, Gouvernement de Guinée Bissau (mécanisme REDD+), IDA, WAMER/EU-PNUD



UN PROGRAMME EXEMPLAIRE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES (PPI)

Le PPI constitue une marque emblématique de l'action du FFEM en matière de soutien aux organisations de la société civile africaine. Créé en 2006, ce programme financé par le FFEM et géré par le Comité français de l'UICN encourage la société civile des pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale et de Madagascar à préserver l'environnement mondial tout en améliorant les conditions de vie des populations locales.

LE PPI RÉPOND À UN DOUBLE DÉFI :

- préserver les écosystèmes dont dépendent directement les populations locales ;
- renforcer les capacités et l'influence des OSC locales pour pérenniser les acquis de leurs projets.

© Thomas Bacha

10 ans d'initiatives

locales pour préserver la biodiversité et lutter contre le dérèglement climatique.

DES ACTIONS DE TERRAIN

Le PPI a fourni aux OSC un accompagnement au plus près du terrain et décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

- 437 110 ha d'aires protégées créées
- 46 plans d'aménagement ou de gestion d'aires protégées développés
- 56 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés
- 11 espèces de mammifères emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, mammifères marins...)
- 3 unités de compostage créées : 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an et 7 600 tCO₂eq évitées en 2016, l'équivalent des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !
- Plus de 50 OSC accompagnées
- 60 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels
- 77 % des OSC partenaires toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

LE PPI, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR 10 ANS

- 144 OSC bénéficiaires
- 181 projets financés
- 2 864 soumissions de projets
- 4 PPI déjà financés
- 17 appels à projets lancés
- 28 pays africains concernés

8 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- Sauvegarde des espèces menacées
- Lutte anti-braconnage
- Résolution des Conflits Hommes-Animaux
- Conservation des écosystèmes
- Création-Gestion d'Aires Protégées
- Valorisation durable des ressources naturelles et développement socioéconomique
- Lutte contre les changements climatiques
- Éducation environnementale



PROCESSUS INNOVANTS

NOURRIR DE NOUVELLES RÉFLEXIONS AU SEIN DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ POUR Y INTÉGRER LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET DE DÉVELOPPEMENT

L'adoption de cet objectif transversal permet au FFEM de s'éloigner des schémas de réflexion habituels en proposant des processus décisionnels, de conception stratégique et de mise en œuvre nouveaux. Il s'agit de soutenir la mise en place d'approches pluridisciplinaires et la gestion des enjeux afin d'intégrer les questions d'environnement mondial dans les politiques et les financements, tant publics que privés. Les expériences tirées des projets engagés au sein de cette thématique constituent un gisement d'innovations pour le Fonds qui pourra en tirer des leçons utiles et proposer de nouvelles méthodes de gestion des enjeux environnementaux en France et à l'international.

RENFORCER LA « CONSERVATION FINANCE ALLIANCE » AU PROFIT DU FINANCEMENT DE LA CONSERVATION



SOUTENIR LA « CONSERVATION FINANCE ALLIANCE » (CFA) POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT DU FINANCEMENT DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le projet consiste à soutenir le réseau Conservation Finance Alliance afin de pérenniser et amplifier ses actions et mieux diffuser leurs expériences et leurs enseignements. Les résultats concrets de ces actions visent à réduire le déficit de financement auquel la conservation de la biodiversité en Afrique doit faire face.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



BÉNÉFICIAIRE

Conservation Finance Alliance (CFA) via Wildlife Conservation Society (WCS)

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

MEAE

MONTANT TOTAL

1 672 127 € dont contribution du FFEM de 400 760 €

PARTENAIRES

Fondation MAVA, Coopération financière allemande via la Kfw (GFC), Autres (CI, BHP, PNUD-BioFIN)



CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

PROMOUVOIR DES MODES DE CONSOMMATIONS ET DE PRODUCTION EN ACCORD AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet objectif transversal vient apporter une cohérence supplémentaire aux actions du FFEM et conforte son positionnement novateur et démonstratif parmi l'ensemble des instruments financiers bilatéraux internationaux. La thématique vise un meilleur respect de l'environnement, un progrès social et une performance économique tout au long des chaînes de consommation et de production qui sont en pleine évolution dans les pays en développement.

FILIÈRE SOUTENABLE DE VALORISATION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



SOUTENIR LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE SOUTENABLE DE VALORISATION DES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES AU CAMEROUN

L'objectif du projet WEEECAM est de favoriser la mise en place d'un système viable de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques à Yaoundé et à Douala pouvant être répliqué dans d'autres pays en développement.

> CAMEROUN

DOMAINE D'INTERVENTION



BÉNÉFICIAIRE

Association Guilde Européenne du Raid

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

MEAE et MTES

MONTANT TOTAL

6 000 000 € dont contribution du FFEM de 1 700 000 €

PARTENAIRES

Communautés Urbaines de Douala et Yaoundé, BAD, AFD, Syctom, Fonds Suez Environnement, BRGM, Mairie de Paris, ADEME, Groupe SPB

2016



**FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

**INSTITUTIONS-MEMBRES PORTEUSES DES PROJETS FINANCÉS
PAR LE FFEM**

Ministère de l'Économie

Direction générale du Trésor

139 rue de Bercy 75572 Paris cedex 12

www.economie.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

**Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement
et du développement international**

Sous-direction de l'Environnement et du Climat

27 rue de la Convention - CS 91533 - 75732 Paris cedex 15

www.diplomatie.gouv.fr

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction des Affaires européennes et internationales

Tour Pascal A

92055 La Défense Cedex

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Direction générale pour la Recherche et l'Innovation

1 rue Descartes 75005 Paris

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Sous-direction des Échanges internationaux

3 rue Barbet-de-Jouy 75349 Paris 07 SP

www.agriculture.gouv.fr

Agence Française de Développement

5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12

www.afd.fr

SECRÉTARIAT DU FFEM

Agence française de développement

5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12

tel. +33 1 53 44 42 42 fax +33 1 53 44 32 48

www.ffem.fr • **contact : ffem@afd.fr**

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



[@FFEM_Fr](https://twitter.com/FFEM_Fr)



<http://bit.ly/2qO2ztG>